



Cegid Notilus

Prérequis techniques

Travel & Expenses (TNE)

Niveau : Document Public

Mise à jour : juin 2024

A propos de ce document

Ce document décrit les prérequis techniques associés à la solution **Cegid Notilus Travel & Expenses (TNE)** en mode SaaS (Software as a Service) éditées, hébergées et exploitées par Cegid.

Ce document couvre les prérequis techniques relatifs aux postes de travail, aux aspects réseau et télécommunication ainsi qu'aux périphériques. Le respect de ces prérequis est essentiel au bon fonctionnement de ces solutions.

La responsabilité de Cegid ne pourra être engagée en cas de dysfonctionnement de la solution lié à leur non-respect.

Dans le cas d'une utilisation d'autres solutions Cegid, le Client doit s'assurer de respecter les recommandations communes à l'ensemble de l'offre proposée. Pour un conseil personnalisé, contactez votre Ingénieur Commercial.

Si les utilisateurs sont répartis sur des sites géographiques distincts, il appartient au client de vérifier les tests de latences depuis chacun des sites utilisateurs recensés.

Dernière mise à jour

18 juin 2024

Mentions légales

La permission est accordée en vertu du présent Accord pour télécharger les documents détenus par Cegid et pour utiliser l'information contenue dans les documents uniquement en interne, à condition que: (a) la mention de copyright sur les documents demeure sur toutes les copies du matériel ; (b) l'utilisation de ces documents soit à usage personnel et non commercial, à moins qu'il n'ait été clairement défini par Cegid que certaines spécifications puissent être utilisées à des fins commerciales ; (c) les documents ne seront ni copiés sur des ordinateurs en réseau, ni publiés sur quelque type de support, à moins d'en avoir obtenu l'autorisation explicite de Cegid; et (d) aucune modification ne soit apportée à ces documents.

Sommaire	3
1. Mise à disposition de Notilus	4
2. Accès à l'application	4
3. Poste client	4
3.1. Navigateur	4
3.2. Résolution d'écran	4
3.3. Client de messagerie	4
3.4. Lecteur PDF.....	4
3.5. Module de réservation de billetterie en ligne	4
3.6. Langues disponibles	5
4. Points techniques.....	5
4.1. Encapsulation	5
4.2. Equipements réseaux	5
4.3. Protocoles réseaux	5
4.4. Messagerie.....	5
4.5. Cegid Notilus « Décision ».....	5
5. Modes de connexion à Cegid Notilus web	5
6. Application mobile Cegid Notilus (TNE)	6
7. Dématérialisation à valeur probante	6
7.1. Numérisation des justificatifs GED	6

1. MISE A DISPOSITION DE CEGID NOTILUS

La solution **Cegid Notilus** est une application disponible en mode SaaS, entièrement hébergée et exploitée par Cegid.

- Application HTML 5 optimisée pour les temps de réponse
- Serveurs avec une bande passante dédiée de 200 Mbps
- Chaque client a une réservation de 10 Mbps (QoS)

Les temps de réponse de la mire de connexion sont de **2s maximum pour les FAI français.*

2. ACCES A L'APPLICATION

L'URL d'accès à l'application est composée du domaine d'hébergement de l'application, préfixé du nom de l'application.

Ce nom peut comporter un maximum de 15 caractères et est soumis aux normes en vigueur (RFC 3986).

L'URL final d'accès à l'application doit être décidé avant la première installation de l'application, sous réserve de disponibilité et de validation par les équipes de Cegid.

3. POSTE CLIENT

3.1. Navigateur

La navigation sur la plateforme Cegid Notilus s'effectue uniquement en **HTTPS via le protocole TLS1.2**.

Cegid Notilus nécessite un navigateur Web moderne pour pouvoir fonctionner correctement :

- Compatible HTML5 avec un cache minimum de 100Mo
- Chrome, Firefox et Edge (moteur Chromium) dans les versions N et N-1

3.2. Résolution d'écran

La résolution d'écran minimum pour Cegid Notilus est de 1280 * 800.

3.3. Client de messagerie

Cegid Notilus nécessite un client de messagerie compatible HTML 5.

3.4. Lecteur PDF

Cegid Notilus propose plusieurs extractions au format PDF. Un lecteur PDF comme Acrobat Reader X ou supérieur est requis pour les consulter.

3.5. Module de réservation de billetterie en ligne

Les sites utilisés via Cegid Notilus et Notilus Travel Hub (Goelett, KDS...) doivent être paramétrés en tant que **sites de confiance**.

3.6. Langues disponibles

En standard, la solution est disponible dans les langues suivantes :



La langue par défaut de l'utilisateur est celle de son profil.



Note : d'autres langues non standard sont disponibles et peuvent être proposées sur abonnement.

4. POINTS TECHNIQUES

4.1. Encapsulation

Pour des raisons de sécurité, l'application Cegid Notilus ne peut pas être encapsulée dans une application tierce (I-FRAME).

4.2. Equipements réseaux

Les flux entre l'utilisateur final et le serveur web ne doivent pas être altérés

4.3. Protocoles réseaux

- **HTTPS** pour l'application web
- **SFTP** pour le transfert de fichiers (*Chiffrement PGP des fichiers possible en option*)

4.4. Messagerie

Les mails de Cegid Notilus sont envoyés via **nos serveurs SMTP** avec les formats d'adresses suivantes : @notilus-tne.cegid.cloud ou @notilus-common-services.cegid.cloud

4.5. Cegid Notilus « Décision »

Décision est un module de création de rapports (Optionnel). L'installation du Report Builder est fournie par Cegid.

** Report Builder n'est pas utile lorsque le design des rapports est effectué par Cegid.*

5. MODES DE CONNEXION A CEGID NOTILUS WEB

Le détail des modes d'authentification est présent dans le document Cegid Notilus Charte SaaS TnE.

- **Authentification de base** (*Formulaire login / mot de passe*)
- **Fédération d'identité WS-FED** (*IDP-Initiated*)
- **Fédération d'identité SAMLv2** (*SP-Initiated*)
- **Google OpenID Connect**



En cas d'utilisation des modes de connexion SSO, il est impératif de prévoir un compte d'accès sur votre annuaire dédié au support Cegid Notilus. Ceci est nécessaire afin de leur permettre de se connecter pour assurer le support et la maintenance.

6. APPLICATION MOBILE CEGID NOTILUS (TNE)

L'**application mobile** Cegid Notilus TNE est disponible sur le Google play store et Apple store.

Systeme d'exploitation :

- Android version 10.X minimum
- iOS version 15 minimum

Les autorisations suivantes doivent être accordées :

- Accès à la caméra
- Accès aux fichiers et contenus multimédia
- Notifications



Note : la cinématique de saisie des frais sur l'application mobile utilise le scan des justificatifs par photographie avec un moteur d'IA.

7. DEMATERIALISATION A VALEUR PROBANTE

Numérisation des justificatifs GED :

- **Format des images** : JPG/JPEG et PNG.
- **Filtrage des extensions dangereuses** : (.exe, .js, .bin, .bat, .vbs...)
- **Taille limite des documents** : 3 Mo



ATTENTION : les PDF ne doivent pas contenir de formulaire, être chiffrés ou signés.